



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵏⵓⵎⵎⵓⵔ ⵏ ⵎⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵓⵕ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX HABILITE 100 NOUVEAUX PROFESSIONNELS POUR LES FONCTIONS DE RESPONSABLE POST-MARCHE, CONSEILLER FINANCIER ET CONTROLEUR INTERNE ET LANCE LE PORTAIL D'HABILITATION DES PROFESSIONNELS DU MARCHÉ

Rabat, le 9 avril 2020 – L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a organisé entre décembre 2019 et février 2020 une série d'examens d'habilitation pour les fonctions de responsable post-marché, conseiller financier et contrôleur interne.

Les examens d'habilitation ont concerné 122 candidats répartis comme suit :

- 32 responsables post-marché ;
- 31 conseillers financiers ;
- 59 contrôleurs internes.

Pour la fonction de contrôleur interne, et compte tenu de son rôle central dans le processus de veille au respect de la réglementation par les opérateurs du marché, les candidats ayant passé avec succès l'examen écrit ont été convoqués pour passer un examen oral devant un jury désigné par la Présidente de l'AMMC.

A l'issue de l'ensemble des examens d'habilitation relatifs à cette session, 100 professionnels du marché ont obtenu l'habilitation de l'AMMC, soit un taux de réussite global de la session de 82%.



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour rappel, le dispositif d’habilitation a été lancé en avril 2019, et la première session d’habilitation qui a concerné la fonction de négociateur d’instruments financiers a été organisée, en juin 2019. A l’issue de cette première session, 30 négociateurs d’instruments financiers avaient été habilités par l’AMMC.

Pour toute information sur le dispositif d’habilitation, l’AMMC a mis en place le Portail d’Habilitation des Professionnels du Marché. Ce portail est dédié à la gestion des habilitations. Il propose du contenu pédagogique, des informations relatives aux sessions d’examen et héberge le registre des personnes habilitées. Il est accessible via l’adresse :

<https://habilitation.ammc.ma/>

A propos de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L’AMMC est l’autorité de régulation du marché des capitaux marocain. L’Institution a pour missions de veiller à la protection de l’épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

www.ammc.ma

Pour plus d’information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
E-Mail: danial.bouhlal@ammc.ma
Tél: 07 07 29 19 31